

AVIS D'ATTRIBUTION

Publicité effectuée en vertu des articles R 142-4 et R 143-11 du Code rural et de la pêche maritime,
relatifs à la publicité des décisions d'attribution

EXEMPLAIRE A AFFICHER DES RECEPTION

Date d'envoi par la Safer 01/10/2026 Date du jour d'affichage en mairie 02 OCT 2026	Signature et cachet de la mairie valant attestation d'affichage pendant une durée de 15 jours 
--	---

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes porte à la connaissance du public qu'elle a décidé de l'attribution suivante, par substitution :

Dossier d'attribution n°: RS 07 25 0046 01

Qualité de l'attributaire : Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes

Motif de l'attribution : ENVIRONNEMENTAL

Attribution dans le cadre du L 141-1 du CRPM en vue de la protection durable des espaces naturels et du maintien de la diversité des paysages. Maîtrise foncière de parcelles d'une surface de 10 a 84 ca situées en plaine alluviale du Rhône, inventoriées en zone humide à forts enjeux environnementaux.

Conditions financières : 850,00 € HT (huit cent cinquante euros)

Parcelles concernées :

Commune de CRUAS (07) - Surface sur la commune : 10 a 84 ca

'LA CHARITE' : AH-302-303

Superficie totale : 10 a 84 ca